



Les organisations syndicales de la Fonction Publique disent non à une année blanche en 2024

À l'occasion du conseil commun de la fonction de la fonction publique du 14 novembre 2023, le ministre Stanislas Guerini a ouvert la séance, répondant à l'exigence des organisations syndicales quant aux perspectives salariales pour 2024.

En effet, les organisations syndicales avaient interpellé unanimement, par courrier du 7 novembre, le Ministre sur la nécessité de nouvelles mesures générales portant sur les salaires et la revalorisation des carrières. Elles insistaient, notamment, sur le fait que 2024 ne pouvaient pas être une année blanche face à la persistance d'une inflation soutenue.

Pour le ministre, les mesures actées depuis 18 mois couvrent 2024. Il a insisté sur leur impact budgétaire et n'envisage pas de nouvelles mesures générales à ce stade.

Toutes les organisations syndicales confrontées à la réalité des pertes du pouvoir d'achat des agents publics ont signifié leur complet désaccord face à ces choix injustes en quittant la séance.

Le gouvernement ne peut pas continuer à accentuer le décrochage des rémunérations des agents publics, ni la perte d'attractivité de la Fonction publique.

Mylène Jacquot
Secrétaire Générale
de l'UFFA-CFDT

Stanislas Gaudon
Président
De la Fédération des Services publics CFE-CGC

Baptiste TALBOT
Coordinateur
De la CGT Fonction publique

Pascal KESSLER
Président
De la FA-FP

Christian GROLIER
Secrétaire Général
De l'UIAFP-FO

Benoit TESTE
Secrétaire général
De la FSU

Gaëlle MARTINEZ
Déléguée générale
De Solidaires Fonction publique

Luc FARRE
Secrétaire général
De l'UNSA Fonction publique